

Le cirque d'Estaubé

Gavarnie-Gèdre



Le cirque d'Estaubé (Julien Liron)



Le plus petit des cirques glaciaires des vallées de Gèdre et Gavarnie ne manque pas de charmes : lac, prairies d'altitude, troupeaux et cascades.

Et si nous avions là la randonnée idéale à parcourir en famille ? Sans grande difficulté, ni grand dénivelé, le sentier remonte sagement les rives du gave d'Estaubé dans une auge glaciaire que l'on croirait extraite d'un manuel scolaire de géomorphologie. Le torrent vivifiant dévoile vasques et cascades au milieu de prés verdoyants, foulés par le bétail domestique à la belle saison. Une marche pour le plaisir des yeux, que l'on n'oubliera pas de lever vers le ciel pour apercevoir vautours fauves et gypaètes barbus.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 3 h 30

Longueur : 6.9 km

Dénivelé positif : 192 m

Difficulté : Facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Eaux et rivières, Faune, Lac

Accessibilité : En famille

Itinéraire

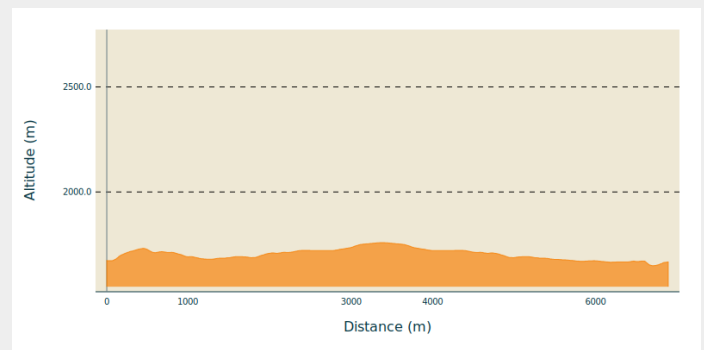
Départ : Lac des Gloriettes

Arrivée : Lac des Gloriettes

Balisage :  PR

Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Du parking des Gloriettes (1660 m), laisser le barrage à droite et débiter par le sentier qui grimpe à gauche du parking. Il franchit un premier ressaut puis arpente des pelouses en dominant le lac des Gloriettes. A un embranchement, laisser à gauche le sentier venant de Troumouse et continuer vers la droite. Le sentier passe par un replat herbeux et descend ensuite vers le fond de vallée.

1. Emprunter une passerelle pour changer de rive et suivre le sentier du cirque d'Estaubé vers la gauche. Il progresse à proximité du torrent sur des plateaux ou des pentes faciles.
2. En entrant dans la zone cœur du Parc national (1722 m), garder le sentier le plus à gauche (ignorer à droite la direction de la Hourquette d'Alans), au plus près du gave, pour rejoindre la passerelle d'Estaubé, en amont d'une petite gorge et d'une cascade (prudence !). Emprunter le pont et monter pour atteindre
3. **la cabane d'Estaubé** (1765 m, abri pastoral ouvert). Vaste panorama sur les parois du cirque d'Estaubé.

Possibilité de marcher plus pour atteindre la cascade du Pla d'Ailhet

Compter environ 1h30 de marche (45 min aller + 45 retour) et 100m de dénivelés en plus pour faire l'aller-retour entre la cabane et la cascade.

Continuer à avancer vers le sud, au-delà de la cabane, toujours sur cette rive, face au cirque d'Estaubé.

Découvrir bientôt le Pla d'Ailhet (grand replat herbeux) : le traverser sur toute sa longueur, vers une zone parsemée de blocs rocheux. Continuer à longer le torrent, sans changer de rive, et débusquer la cascade du Pla d'Ailhet, que l'on découvre au dernier moment.

De la cascade (1860 m), revenir sur vos pas jusqu'à la passerelle du point 1. La laisser cette fois à droite et suivre en face le sentier qui longe la rive gauche du lac des Gloriettes, jusqu'au barrage. Passer sur l'édifice pour retrouver le parking.

Sur votre route...



 Le barrage des Gloriettes (A)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite, la baignade est interdite et le bivouac est réglementé.



Recommandations

Période de praticabilité : itinéraire praticable en l'absence de neige (route d'accès fermée en hiver et en début de printemps).

> Conseillé de mai à octobre.

- Route d'accès étroite : la partie haute de la route d'accès est très étroite (croisement difficile). Vivement déconseillé aux véhicules de gros gabarit. Ne pas stationner sur les bords de la route (zones de croisement).

- Stationnement : parking de petite capacité. En haute-saison, arriver tôt le matin pour pouvoir se garer.

> Ne pas stationner le long de la route d'accès ou devant les parcs à bétail.

- Parc national des Pyrénées :

Une partie de l'itinéraire se trouve en zone-cœur du Parc national, **les chiens sont interdits dans cette zone.**

> [En savoir plus.](#)

- Respect du site et des milieux naturels :

> **Eviter de se baigner :** la baignade dans le cours d'eau est déconseillée. Les ruisseaux montagnards sont fragiles.

> Ne laisser aucune trace de son passage :

Ramener tous ses déchets (même organiques : type peaux de banane ou trognons de pommes) ;

Ne pas faire de cairns ou colonnes de pierre en équilibre.

> **Préserver la quiétude des troupeaux :** ne pas approcher les animaux et contourner autant que possible les troupeaux.

- A savoir :

Sentier étroit et parfois caillouteux sur la rive gauche du lac. Bonnes chaussures recommandées.

Comment venir ?

Transports

Pas d'accès au départ en transports en commun.

Accès routier

Entre Luz-Saint-Sauveur et Gavarnie (D 921), à la sortie de Gèdre, bifurquer à gauche (D 922) vers le cirque de Troumouse et le lac des Gloriettes. 5,5 km plus loin, tourner à droite au pont de l'Araillé pour remonter la petite route du barrage des Gloriettes (parking en bout de route).

ATTENTION : La route d'accès au barrage est fermée à la circulation en hiver et jusqu'au début de printemps.

[> Connaître l'état d'ouverture de la route](#)

Accès déconseillé aux véhicules de gros gabarit (route étroite, croisement difficile).

Parking conseillé

Lac des Gloriettes (parking de petite capacité) > Ne pas stationner le long de la route d'accès.

Accessibilité



En famille

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Gèdre

Place de la Bergère, 65120 GEDRE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 48 05

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Source

Sur votre route...



Le barrage des Gloriettes (A)

Le Barrage des Gloriettes est situé en vallée d'Héas, sur le gave d'Estaubé. Il est situé à 1622 mètres et fait 12 hectares. Il a été construit entre 1948 et 1952 par EDF, dans le but d'alimenter la centrale hydroélectrique de Gèdre. Le barrage est à voûte simple et fait 47 mètres de hauteur sur une longueur de 136 mètres. La base du barrage fait 11 mètres de largeur et la capacité d'eau retenue s'élève à 2 810 000 m³.